

Arrêté du Conseil-exécutif

N° d'ACE: 25/2016
Date: 13 janvier 2016
Direction: Direction de l'instruction publique
N° d'affaire: 710474
Classification: Non classifié

Autorisation de dépenses 2016 : crédit d'engagement pour la Haute Ecole Pédagogique Berne-Jura-Neuchâtel (HEP-BEJUNE) ; participation financière du canton de Berne. Crédit d'objet

1 Objet

Participation financière du canton de Berne pour l'année 2016 au fonctionnement de la Haute Ecole Pédagogique commune aux cantons de Berne, du Jura et de Neuchâtel (HEP-BEJUNE)

2 Bases légales

Article 2, alinéa 1 de la loi du 23 novembre 2000 concernant l'adhésion du canton de Berne au concordat intercantonal créant une Haute Ecole Pédagogique commune aux cantons de Berne, Jura et Neuchâtel (HEP-BEJUNE ; RSB 439.28)

Articles 37, 38 du concordat du 21 janvier 2000 créant une Haute Ecole Pédagogique commune aux cantons de Berne, Jura et Neuchâtel (HEP-BEJUNE)

Articles 47, 49 alinéa 2, 50, 52 de la loi du 26 mars 2002 sur le pilotage des finances et des prestations (LFP, RSB 620.0)

Articles 139, 146, 148 de l'ordonnance du 3 décembre 2003 sur le pilotage des finances et des prestations (OFP, RSB 621.1)

3 Nature et qualification juridique de la dépense

Dépense déléguée
(art. 2 de la loi concernant l'adhésion)

Dépense périodique
(art. 47, LFP et art. 146, OFP)



4 Montant déterminant du crédit

6 206 000 francs (1/4 + FEE)

5 Nature du crédit / Compte / Groupe de produits / Exercice

Crédit d'engagement

Compte 361000

Enseignement supérieur 08.14.9100

Formation du corps enseignant 910030

Exercice 2016

Ce montant est inscrit au budget.

Au nom du Conseil-exécutif

Le chancelier:

Auer



Destinataire :

- Direction de l'instruction publique